

Livrable A : RAPPORT DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DE L'ACTION CLIMATIQUE (ICAT) EN REPUBLIQUE D'HAITI

Novembre 2025

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of HAITI. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of HAITI and ICAT as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of the HAITI

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, and the Children's Investment Fund Foundation.

Supported by:



Federal Foreign Office

on the basis of a decision
by the German Bundestag



INTERNATIONAL
CLIMATE
INITIATIVE



MINISTERO DELL'AMBIENTE
E DELLA SICUREZZA ENERGETICA



Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology



CHILDREN'S
INVESTMENT FUND
FOUNDATION



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

The ICAT Secretariat is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)



Rapport de lancement officiel du projet Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) en République d'Haïti

Initiative for Climate Action Transparency – ICAT

Livrable A

AUTEUR

Rapport réalisé par Valéry FILS-AIME
Coordonnateur de l'Autorité Nationale Désignée
Focal Point (DNA/AND) Article 6 de l'Accord de Paris
Resp. Suivi-Evaluation de CBIT-Haïti

Novembre 2025

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES.....	5
INTRODUCTION	6
<i>Contexte du projet ICAT en Haïti</i>	<i>6</i>
DEROULEMENT DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL.....	7
<i>Objectif du projet ICAT-Haïti.....</i>	<i>7</i>
<i>Objectifs spécifiques et périmètres des travaux à réaliser.....</i>	<i>7</i>
<i>Profil des principaux intervenants et de l'assistance</i>	<i>8</i>
<i>Agenda de la cérémonie de lancement</i>	<i>8</i>
<i>Points notables des différentes interventions</i>	<i>9</i>
CONCLUSIONS GENERALES	13
ANNEXES	14

Acronymes

AFAT : Agriculture, Foresterie et autres Affectations des Terres

AND : Autorité Nationale Désignée

BME : Bureau des Mines et de l'Energie

BUR : Bi annual Update Report

BTR : Bi annual Transparency Report

CBIT-Haiti : Capacity Building Initiative for Transparency

CDN: Contribution Déterminée au niveau National

CTR : Cadre de transparence renforcée

DNA : Designated National Authority

ETF : Enhance Transparency Framework

FAMV : Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire

GES : Gaz à Effet de Serre

ICAT : Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique

MARNDR : Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MdE : Ministère de l'Environnement

MNV : Mesure, Notification, Vérification

MRV : Mesure, Rapportage, Vérification

MTPTC : Ministère des Travaux Publics Transports et Communication

NIR : National Inventory Report

PNA : Plan National d'Adaptation

PNCC : Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques

PIUP : Procédés Industriels et Utilisation des Produits

UNOPS : United Nations Office for Project Services

Introduction

Le présent rapport porte sur le lancement officiel du projet « Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) en République d'Haïti, qui a lieu à Port-au-Prince, à l'hôtel El Rancho le 14 octobre 2025.

Il est divisé en 3 parties : (i) Contexte du projet ICAT ; (ii) Déroulement de l'atelier de lancement officiel ; (iii) Conclusions générales.

Contexte du projet ICAT en Haïti

- **Synergie avec les projets nationaux sur la transparence et les documents stratégiques nationaux en matière d'adaptation et d'atténuation**

L'Accord de Paris a été signé par Haïti le 22 avril 2016, avant d'être ratifié par les deux chambres réunies en Assemblée nationale le mercredi 1er février 2017.

En adoptant l'Accord de Paris, le pays s'est engagé aux côtés d'autres Etats (Parties) à prendre des mesures de lutte contre le réchauffement climatique. Consignées dans sa Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC, 2019), dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN actualisée, 2021), ainsi que dans son Plan National d'Adaptation (PNA, 2023), ces mesures doivent propulser le pays sur la voie d'une croissance verte avec l'émergence de secteurs socioéconomiques résilients, dotés d'une grande capacité de réponse aux conditions climatiques défavorables et tournés vers l'adoption de technologies sobres en carbone.

Le projet « Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) » en République d'Haïti, est soutenu financièrement par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Il s'inscrit dans le cadre du renforcement des acquis du pays dans la mise en place de son Cadre de Transparence Renforcée, notamment à travers le projet CBIT-Haïti. Ce dernier vise à rendre opérationnel un système robuste et pérenne de Mesure, de Rapportage et de Vérification (MRV) des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que le renforcement des institutions nationales pour répondre aux exigences de transparence de l'Accord de Paris, stipulées en son Article 13, dans le but d'instaurer une confiance mutuelle entre les Parties.

- **Justification du Projet ICAT en Haïti**

Les éléments du plan de travail ont été conçus pour soutenir Haïti dans le développement et l'institutionnalisation d'un cadre de suivi de sa CDN dans les secteurs sélectionnés, conformément aux exigences de la Section III des Modalités, Procédures et Lignes directrices (MPG - CMP décision 18/CMA.1), c'est-à-dire « *Informations nécessaires pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre et la réalisation des contributions déterminées au niveau national au titre de l'article 4 de l'Accord de Paris* ».

En ce sens, ICAT contribuera à l'analyse du système MRV et des arrangements institutionnels dont l'exécution est en cours avec le projet CBIT-Haïti. Également, grâce à l'appui technique qui sera fourni, la disponibilité et l'accessibilité des données seront ainsi améliorées en contribuant entre autres, à la soumission des rapports (NIR, BURs, NCs, Biennial Transparency Reports - BTR) pour plus de transparence et de précision.

- **ICAT à travers le monde**

L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT) vise à aider les pays à mieux évaluer les impacts de leurs politiques et actions climatiques et à respecter leurs engagements en matière de transparence. Pour ce faire, il fournit des informations méthodologiques et des outils appropriés pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

Le soutien fourni est adapté au contexte et aux priorités nationales des pays concernés. Le travail d'ICAT vise en outre, à mobiliser autant que possible l'expertise nationale, tout en encourageant l'apprentissage entre pairs.

Image 1: Lancement officiel du projet ICAT en Haïti (vue partielle de l'assistance)



Déroulement de la cérémonie de lancement officiel

Objectif du projet ICAT-Haïti

L'objectif global est de permettre à Haïti de gérer et de suivre la mise en œuvre de ses actions d'atténuation en mettant en place un cadre de collecte et de gestion régulière des données nécessaires, y compris celles nécessaires pour évaluer l'impact des politiques et mesures pertinentes, et développer des indicateurs appropriés pour rendre compte des progrès réalisés.

Objectifs spécifiques et périmètres des travaux à réaliser

- **Objectif spécifique 1 : Établir des cadres MRV et des arrangements institutionnels**

Réaliser une analyse du système MRV existant et développer un cadre opérationnel d'inventaire de GES et de quantification de l'impact des mesures d'atténuation.

- **Objectif spécifique 2 : Evaluation de l'impact des politiques**

Appuyer les experts nationaux dans le processus de collecte, traitement et rapportage des données, dans le cadre d'un système AQ/CQ rigoureux.

- **Objectif spécifique 3 : Un cadre opérationnel de suivi de la CDN est mis en place**

Remplissage des tableaux CTF liés au suivi de la CDN concernant les indicateurs de la CDN (CTF 4), le suivi des Politiques et mesures (CTF 5), le résumé des émissions de GES ainsi que les projections selon plusieurs scénarios.

- **Objectif spécifique 4 : Partager les connaissances et leçons apprises**

Les résultats, outils et leçons apprises serviront à garantir la pérennité des systèmes mis en place et l'amélioration continue des données permettant un renforcement de la précision des informations générées et de la transparence dans le temps. Somme toute, garantir la continuité des capacités nationales en matière de transparence climatique

Profil des principaux intervenants et de l'assistance

La cérémonie a lieu à l'hôtel El Rancho à Port-au-Prince le 14 octobre 2025, en présence de Directeurs techniques et Hauts cadres du ministère de l'Environnement, de représentants des ministères sectoriels, de représentants d'organisations de la société civile, œuvrant à la protection de l'environnement et du climat, ainsi que des partenaires techniques et financiers du MdE. Plusieurs médias ont aussi été conviés. D'autres invités ont également pu y assister en ligne.

Parmi les principaux intervenants, soulignons :

- le Ministre de l'Environnement S.E Moïse Fils JEAN-PIERRE qui a d'ailleurs procédé à l'ouverture officielle ;
- M. Henning WUESTER Directeur de ICAT ;
- Mme Roselyne Fernand PIERRE, Point focal ICAT pour le Ministère de l'Environnement (MdE) et accessoirement Coordinatrice du projet CBIT-Haiti ;
- Mme Gerty PIERRE, Directrice des changements climatiques du MdE ;
- M. Julien VINCENT de la firme internationale Citepa œuvrant à l'opérationnalisation du système MRV dans le cadre du projet CBIT-Haiti et fournissant un appui technique au projet ICAT en Haïti ;
- Raoul VITAL intervenant au nom de la firme nationale Equiterra Conseils qui accompagne le MdE à l'élaboration de la CDN et aussi en appui au projet CBIT-Haiti ;
- Ing. Bétonus PIERRE, expert-consultant pour le secteur Energie dans le projet ICAT
- M. Jean Idonal CAZE, expert-consultant dans le projet pour le volet élaboration du cadre juridique.

Agenda de la cérémonie de lancement

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
09H30-10H00	Accueil des participants	
10H00 – 10H10	Mise en contexte et présentation de l'agenda de l'atelier	Modérateur, M. Valéry FILS-AIME
10H10 -10H20	Ouverture officielle du Projet ICAT-HAITI	Son Excellence, le Ministre de l'Environnement, Moïse Fils JEAN-P
10H20-10h30	Propos de circonstance de l'ICAT	M. Henning WUESTER Directeur de
10H30-11H00	Pause-café	Tous
11H00-11H30	Présentation du projet ICAT-HAITI et mise en contexte	Point Focal ICAT-Haiti, Mme Rosely PIERRE M. Julien VINCENT, Citepa
11H30–12H15	Présentation des aspects techniques du projet ICAT-Haiti	M. Raoul VITAL, Equiterra Conseils M. Bétonus PIERRE M. Jean Idonal CAZE
12H15 – 12H30	Discussions avec les participants	
12H30-13H30	Pause déjeuner	

Points notables des différentes interventions

• S.E. Moïse Fils JEAN-PIERRE, Ministre de l'Environnement

Dans ses propos d'ouverture, le Ministre est revenu sur la coopération avec le réseau ICAT, ainsi qu'avec l'UNOPS, lesquels grâce à leurs efforts combinés viennent en soutien aux efforts nationaux déjà entrepris et portant sur la transparence des communications climat, l'inventaire des Gaz à effet de serre (GES), la mise en œuvre des Contributions Déterminées Nationales (CDN) ou le suivi des appuis techniques et financiers nécessaires et reçus en matière d'adaptation et d'atténuation.

Selon le Ministre, la mise en œuvre du projet ICAT en Haïti s'avère ainsi être « *une opportunité pour renforcer notre crédibilité et notre position dans les négociations multilatérales pour mobiliser les ressources financières, techniques et technologiques essentielles, ainsi que des partenariats stratégiques pour propulser le pays sur la voie d'une croissance verte et durable.* »

Entre autres, le Ministre a tenu à rappeler au nom du Conseil Présidentiel de Transition coordonné par Son Excellence Laurent St Cyr et du gouvernement dirigé par le Premier Ministre Alix Didier Fils-Aime, l'engagement du gouvernement à travers le Ministère de l'Environnement « *à faire de la lutte pour la protection de l'environnement et du climat, une priorité nationale, en mobilisant toutes les parties prenantes pour agir ensemble et plus efficacement face aux nombreux défis qui se posent pour le secteur.* »

• M. Henning WUESTER, Directeur de ICAT

Dans ses propos de circonstance, M. WUESTER a salué la détermination du Ministre JEAN-PIERRE qui n'a cessé et ce, bien avant d'être nommé ministre, d'appuyer activement le processus ayant abouti à la signature du contrat entre le ministère de l'Environnement et le bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), principal bailleur du projet ICAT en Haïti. Un processus, rappelle-t-il qui a débuté avec la précédente administration du MdE, ayant à sa tête l'ancien ministre James CADET, et avec pour ancien point focal ICAT-Haïti, M. Jean Idonal CAZE.

Le Directeur de ICAT a aussi mis en avant le travail louable du réseau réparti dans le monde, et qui vient en soutien particulièrement aux pays en développement dans le suivi de la mise en œuvre de leur CDN et de leurs engagements climatiques plus généralement. Grâce à la diversité des offres de soutien disponibles, les pays partenaires d'ICAT peuvent choisir la combinaison d'activités la mieux adaptée à leurs besoins et à leurs priorités nationales.

Pour M. WUESTER, « *la transparence est bien plus qu'une simple obligation de déclaration au titre de l'Accord de Paris ; c'est un levier pour une prise de décision éclairée, pour évaluer l'efficacité des politiques climatiques et pour mobiliser des financements climatiques. Un système de transparence robuste permettra à Haïti de mieux appréhender l'impact réel de ses actions d'atténuation et d'adaptation, d'identifier les domaines où les efforts doivent être intensifiés et de présenter des résultats fiables et vérifiables à ses partenaires internationaux.* »

• Roselyne Fernand PIERRE, point focal ICAT-Haïti

Mme PIERRE est revenue sur l'importance du projet ICAT, lequel vient en complément aux activités du projet phare sur la transparence qu'est le CBIT-Haïti. Elle a salué en ce sens, l'implication des partenaires clés tels: le Ministère de l'Agriculture (MARNDR), et la Faculté d'Agronomie de l'Université d'Etat d'Haïti (FAMV), le Ministère des Travaux Publics (MPCT), à travers le Bureau des Mines et de l'Énergie (BME), respectivement en charge des inventaires de gaz à effet de serre pour le secteur AFAT (Agriculture, Foresterie et autres Affectations des Terres), ainsi que les secteurs de l'Énergie, des Déchets et des Procédés Industriels et Utilisation des Produits (PIUP).

Par ailleurs, en tant que point focal ICAT-Haïti, elle a tenu à mettre l'accent **sur les principaux résultats attendus aux termes dudit projet** à savoir :

- Des recommandations sur le système MRV et les dispositions institutionnelles existantes ;
- L'établissement d'un cadre juridique relatif au système MRV et les arrangements institutionnels ;
- Mise en place des procédures pour la collecte, le traitement et l'évaluation des données basées sur les cadres de suivi MRV et CDN développées ;
- Une évaluation des actions, politiques et mesures qui soutiennent la mise en œuvre et la réalisation de la CDN au titre de l'article 4 de l'Accord de Paris, et un renforcement des capacités adéquate pour maintenir et mettre à jour des travaux ;

- Un cadre de suivi des CDN pour les secteurs sélectionnés et une capacité à mettre en œuvre et à maintenir sa fonctionnalité.

- **M. Julien VINCENT, Citepa**

L'intervention de M. VINCENT a permis de mettre en exergue outre les objectifs spécifiques du projet, le cadre méthodologique du projet, incluant le calendrier prévu pour l'exécution des activités et les principaux livrables. Aussi, il est revenu sur les principales contraintes auxquelles fait face Haïti notamment les retards cumulés dans la transmission des différents rapports tels le BUR, le BTR, et la troisième communication nationale. Il a dans ses propos fait ressortir les liens de complémentarité existants entre les projets CBIT-Haïti et ICAT. Citepa de concert avec GHG Management Institute sont les partenaires d'implémentation et d'assistance technique du projet ICAT auprès du MdE et à ce titre, veillent à la cohérence des cadres méthodologiques des activités proposés par les experts nationaux recrutés.

Ses propos ont ainsi permis de présenter les principaux livrables, ci-après déclinés.

Livrables attendus

Livrables en lien avec l'objectif spécifique 1 :

- Etat des lieux du système national MRV et recommandations ;
- Rapport présentant les dispositions institutionnelles globales et les recommandations pour le système et la conception de rapports nationaux ;
- Projet de cadre juridique pour la formalisation du cadre MRV ;
- Rapport sur les activités d'engagement des parties prenantes et rapport de l'atelier de validation du cadre IOR (Institutionnel, Organisationnel et Réglementaire).

Livrables en lien avec l'objectif spécifique 2 :

- Rapport d'évaluation de deux stratégies / plans nationaux identifiés, incluant l'application de la méthodologie ICAT, y compris la description des indicateurs identifiés et une proposition de plan de suivi des deux politiques (identification des responsables et rôles, description du cycle de révision et des procédures etc.)

Livrables en lien avec l'objectif spécifique 3 :

- Développement d'un guide opérationnel de suivi de la CDN explicitant les éléments à collecter et les informations à fournir dans le RBT dans le cadre du suivi de la CDN au titre de l'article 4

Livrables en lien avec l'objectif spécifique 4 :

- Organisation d'un atelier final de restitution
- Élaboration du rapport final du projet
- Transmission des outils et leçons apprises aux institutions nationales.

Calendrier d'exécution de ICAT-Haïti

Les activités du projet s'étendent sur une période maximale de 12 mois, à compter de juillet 2025.

Calendrier du projet			Parties responsables			2025						2026				
Activité	Livrable	Description	En charge	Support entity #1	Support entity #2	July	August	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	March	April	May
0		Recrutement des consultants nationaux														
		Atelier de lancement														
	A	Rapport de l'atelier	Consultants nationaux	Citepa-GHGM												
Objectif 1 : Le cadre MRV et des arrangements institutionnels																
1.1		Revue du système existant														
	B	Etat des lieux du système national MRV et recommandations														
1.2		Dispositions institutionnelles globales et recommandations pour le système et la conception de rapports nationaux														
	C	Rapport présentant les dispositions institutionnelles globales et les recommandations pour le système et la conception de rapports nationaux														
1.3		Dispositions juridiques globales du cadre national MRV														
	D	Rapport sur les activités d'engagement des parties prenantes														
	E	Projet de cadre juridique pour la formalisation du cadre MRV	Citepa-GHGM	Consultants nationaux												
1.4		Engagement des parties prenantes et atelier de validation														
	E	Rapport sur les activités d'engagement des parties prenantes et rapport de l'atelier de validation du cadre IOR	Citepa-GHGM	Consultants nationaux												
Objectif 2 : Evaluation de l'impact des politiques et mesures d'atténuation																
2.1		Renforcement des capacités des experts en termes d'évaluation des politiques et mesures														
	F	Rapport de formation des parties prenantes sur GACMO	Citepa-GHGM	Consultants nationaux												
	G	Supports de formations	Citepa-GHGM	Consultants nationaux												
		Rapport présentant les données et méthodes pour le suivi des P&M les plus significatives et les projections via GACMO ainsi que les résultats obtenus	Citepa-GHGM	Consultants nationaux												
2.2		Evaluation de 2 P&M														
	H	Rapport d'évaluation de deux stratégies / plans nationaux identifiés	Citepa-GHGM	Consultants nationaux												
Objectif 3 : Un cadre opérationnel de suivi de la CDN est mis en place																
3.1		Développement d'un guide opérationnel de suivi de la CDN explicitant les éléments à collecter et les informations à fournir dans le RBT dans le cadre du suivi de la CDN au titre de l'article 4														
	I	Guide opérationnel de remplissage des CTF	Consultants nationaux	Citepa-GHGM												
Objectif 4 : Partager les connaissances et leçons apprises																
4.1		Atelier final de validation														
	J	Rapport de l'atelier	Consultants nationaux	Citepa-GHGM												
4.2		Rapport final														
	K	Rapport présentant les principaux résultats et enseignements tirés	Consultants nationaux	Citepa-GHGM												

• M. Raoul VITAL, Equiterre Conseils

Dans son intervention, M. VITAL a dressé le portrait de la firme Equiterre Conseils, laquelle regroupe en son sein des experts ayant collaboré pendant plusieurs années et à divers niveaux avec le Ministère de l'Environnement notamment à l'élaboration de documents stratégiques nationaux tels les CDN, le PNA, ou en fournissant un appui technique à divers projets comme CBIT-Haïti.

Ce faisant, M. VITAL a présenté le périmètre d'intervention de Equiterre Conseils dans le projet ICAT se rapportant au secteur AFAT et Déchets, les principaux livrables attendus de son côté, ainsi que l'échéancier fixé. On retient surtout sa proposition d'une approche méthodologique participative et inclusive pour renforcer la gouvernance climatique en Haïti dans le cadre de sa mission. Cette démarche se fonde sur :

- Un engagement des parties prenantes à chaque étape, au moyen d'outils développés pour des enquêtes, des entretiens personnalisés ou la tenue d'ateliers de consultation etc. ;
- Une utilisation des outils spécialisés pour projeter l'impact des P&M et modéliser les scénarii d'émissions ;
- Le développement d'indicateurs de suivis et la création de métriques pour évaluer la mise en œuvre des activités et les résultats obtenus ;
- L'élaboration d'un plan de suivi continu des mesures préconisées.

La consultation d'Equiterre Conseils porte sur 8 mois, soit de septembre 2025 à avril 2026.

- **Ing. Bétonus PIERRE, expert national recruté en appui au suivi des mesures de la CDN dans le secteur énergie**

Dans sa présentation, M. PIERRE a fait ressortir l'objectif principal de son mandat comme suit :

Renforcer le cadre de transparence climatique et répondre aux exigences du système MRV (Mesure, Rapport, Vérification).

Pour ce faire, il se propose de :

- Structurer les procédures de collecte et d'analyse des données ;
- Evaluer les politiques sectorielles en cours ;
- Proposer un cadre de suivi opérationnel pour les mesures de la CDN dans le secteur énergie afin de s'assurer de la compliance/conformité avec le Cadre de transparence renforcé (CTR).

Sa méthodologie de travail s'articule autour de 4 axes d'interventions :

- Identifier les procédures de collecte, traitement et évaluation des données sectorielles, en cohérence avec les cadres MRV et les exigences de la CDN ;
- Evaluer les politiques, mesures et actions existantes ou projetées dans le secteur énergie qui contribuent à la mise en œuvre de la CDN ;
- Proposer des mesures de renforcement des capacités pour assurer la pérennité et la mise à jour des bases de données ;
- Formuler un cadre de suivi structuré des mesures de la CDN dans le secteur énergie.

Sa consultation s'étend sur une période maximale de 8 mois.

- **M. Jean Idonal CAZE, expert recruté pour développer le cadre juridique régissant le système national MRV**

M. CAZE a été recruté en tant qu'expert national avec un mandat clair autour de l'élaboration d'un « avant-projet de décret visant à formaliser les responsabilités institutionnelles, faciliter une collaboration interinstitutionnelle efficace, afin d'assurer la crédibilité et la durabilité des actions nationales contre le changement climatique et de répondre aux exigences du CTR »

Après avoir parcouru les textes réglementaires du droit haïtien portant sur la gestion de l'environnement et cadrant les actions contre le réchauffement climatique en Haïti, présenté les principales lacunes et contraintes en la matière, il s'est attelé à décliner sa méthodologie d'intervention dans le cadre de son mandat.

Pour le consultant juridique, l'approche méthodologique adoptée est à la fois analytique, prospective et participative. Elle permet :

- De scruter le régime juridique environnemental et climatique haïtien ainsi que les documents stratégiques de la gouvernance environnementale et climatique ;
- Élaborer des recommandations pour la rédaction de l'avant-projet de décret qui encadrera le système MRV national ;
- D'impliquer les parties prenantes dans le processus d'élaboration dudit avant-projet de décret.

Au terme de la période maximale de 5 mois de sa consultation, M. CAZE selon ses propos croit qu'à travers ses travaux l'encadrement juridique du système national MRV pourra contribuer au renforcement de la transparence climatique et facilitera l'accès aux financements internationaux, contribuant ainsi à une meilleure résilience climatique du pays.

Conclusions générales

La cérémonie de lancement s'est conclue avec les propos de remerciement de la Directrice des Changements Climatiques, Mme Gerty PIERRE. Elle a tenu à remercier les participants qui ont pris part à l'activité, ainsi que les partenaires techniques et financiers du MdE qui ne cessent d'accompagner le Ministère dans l'accomplissement de ses attributions.

Selon la Directrice, le projet ICAT qui vient en complément avec CBIT-Haiti, pour renforcer le cadre de transparence, est crucial pour le MdE, dans la mesure que ces dits projets tendent à renforcer les capacités institutionnelles, humaines et techniques en matière de production, de gestion et de diffusion des données climatiques, en vue de prendre des décisions éclairées, et mettre en place des politiques publiques sectorielles plus efficaces.

Mme PIERRE a ainsi plaidé pour une implication active des parties prenantes à travers un pilotage inclusif et des dispositifs de gouvernance adaptés autour du système national MRV. De même, elle a souligné qu'Haïti a déjà entamé l'élaboration de sa CDN 3.0, et qu'en ce sens, elle compte beaucoup sur le binôme ICAT-CBIT-Haiti pour collecter, analyser et produire des données factuelles robustes, pertinentes, et vérifiables en vue de mieux définir des actions climatiques ambitieuses à la hauteur des défis.

Annexes

- Discours du Ministre Moïse Fils JEAN-PIERRE
- Présentation de Citepa
- Présentation des experts nationaux recrutés
- Feuilles de présence
- Note de cadrage de l'activité

Liens (articles de presse)

- Haiti launches ICAT project to strengthen transparency in energy and agriculture
<https://climateactiontransparency.org/haiti-launches-icat-project/>
- ICAT: un pas décisif pour la mise en œuvre des engagements climatiques d'Haïti
<https://haiticlimat.org/icat-un-pas-decisif-pour-la-mise-en-oeuvre-des-engagements-climatiques-dhaiti/>
- Environnement : Haïti lance le projet ICAT
<https://www.haitiexpress.net/2025/10/24/environnement-haiti-lance-le-projet-icat/>

Photos

